

Les partenariats d'innovation de SNCF Mobilités : l'ingénierie juridique au service de l'innovation

En vue de l'acquisition d'une nouvelle génération de trains à grande vitesse ainsi que d'exosquelettes, SNCF Mobilités a eu recours au partenariat d'innovation. Quels ont été les moyens mis en place pour la conclusion de ces marchés publics spécifiques ?

Auteur

Noémie Bussy

Juriste au sein de la Direction du Matériel de SNCF Mobilités

Raphaël Crespelle

Avocat Associé

Responsable de l'activité de droit public des affaires du cabinet d'avocats FTPA

Laetitia Guibout

Responsable du département juridique de la Direction du Matériel de SNCF Mobilités pendant la phase de passation des partenariats d'innovation

Emmanuel Mavroidis

Responsable du département juridique de la Direction du Matériel de SNCF Mobilités pendant la phase d'exécution des partenariats d'innovation

Mots clés

Appréciation des candidatures • Benchmark • Étude de marché
• Gestion de projet • Gestion des risques

Être parmi les premiers à conclure un marché public selon une procédure inédite pourrait sembler téméraire compte tenu de l'absence de guides doctrinaux et jurisprudentiels.

Cette considération aurait milité pour une attitude conservatrice consistant à mettre en œuvre une des procédures habituelles de passation auxquelles les acheteurs publics sont rompus.

Rien de tel dans le cas de SNCF Mobilités qui a décidé de conclure, à ce jour, deux partenariats d'innovation pour la passation de marchés industriels de recherche, de développement et de fourniture de matériels, l'un portant sur l'acquisition d'exosquelettes multifonctions et l'autre, sur le nouveau train à grande vitesse, le « TGV 2020 ».

S'agissant du TGV 2020, SNCF Mobilités souhaite acquérir une nouvelle génération de trains à grande vitesse, aux capacités qualitatives et d'emport optimisées, et aux coûts d'achat, de maintenance et d'exploitation réduits.

S'agissant des exosquelettes, SNCF Mobilités souhaite acquérir des exosquelettes passifs, et multifonctions, adaptés à la maintenance et la rénovation du matériel roulant. Ces exosquelettes doivent être légers, utilisables par tous, peu coûteux et modulaires pour être utilisés par différents corps de métier.

Ainsi SNCF Mobilités a procédé, pour le TGV 2020 puis pour les exosquelettes, à une analyse comparée des différents montages contractuels envisageables aux termes de laquelle le partenariat d'innovation s'est avé-